



Loïc Prud'homme
Député de la Gironde

Monsieur Arnaud LEROY
Président de l'ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406
49004 Angers Cedex 01

Bordeaux, le 20 juillet 2020,

Monsieur le Président,

D'après la fédération du e-commerce et de la vente à distance, la vente en ligne génère 100 milliards d'euros de chiffre d'affaire par an. Ce chiffre a augmenté de plus de 11% en 2019.

Or, la crise sanitaire et la période de confinement que nous venons de traverser a vu les chiffres des ventes en ligne exploser mais a aussi particulièrement mis en lumière les impacts économiques, sociaux et environnementaux du e-commerce : absence de respect du droit du travail et des mesures sanitaires pendant le confinement, optimisation et évasion fiscale des principales plates-formes de vente en ligne, destruction des emplois dans le commerce traditionnel, explosion des transports de marchandises. Ces méfaits sont désormais reconnus.

Or, le géant de la vente en ligne Amazon prévoit explicitement une "conquête" du territoire hexagonal en doublant sa surface de stockage en France d'ici 2021 avec les conséquences environnementales que nous connaissons : artificialisation des terres, destruction de la biodiversité, disparition de zones humides et multiplication des camions, aggravant la pollution de l'air.

Une proposition de loi, dont je suis l'un des cosignataire, a été déposée à l'Assemblée nationale afin d'instaurer dans l'urgence un moratoire de deux ans pour tout projet d'implantation d'un entrepôt dédié à la vente en ligne.

Au delà de l'action des parlementaires, il est urgent que les pouvoirs publics se saisissent de la question pour sensibiliser le grand public aux impacts environnementaux de la surconsommation et du e-commerce.

L'Ademe, l'agence de la transition écologique, résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources a pour vocation de mettre ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques et pourrait être l'un des acteurs phares de cette sensibilisation du public.

Sa feuille de route mentionne d'ailleurs, parmi ses nombreuses missions, celle de « convaincre et mobiliser [en mettant] en œuvre des campagnes de communication pour faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achat et d'investissement » .

Au vu de cette feuille de route et de l'actualité pressante autour de la multiplication du commerce en ligne et des projets d'implantation en France de plusieurs géants du web, il m'apparaît essentiel que l'Ademe se saisisse de ces enjeux et mette en place des campagnes d'informations et de sensibilisation du public à cette question.

Dans l'attente, je reste à votre disposition pour échanger sur ce dossier,

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes plus sincères salutations.

Loïc Prud'homme
Député de Gironde

